

Point actualités Coronavirus – Maroc / Tunisie (09/04)

FAM d'après informations SER / CAA de la zone



MAROC

Légumineuses: Quel sera l'impact de la suspension des droits d'importation ?

Avec l'approche du Ramadan, la question autour de l'approvisionnement en légumineuses est plus que d'actualité. La suspension des droits d'importation des légumineuses notamment des lentilles, pois chiches et fèves est entrée en vigueur durant ce mois d'avril. Toutefois, celle-ci pourra-t-elle améliorer le stock national à l'approche du mois sacré du Ramadan ? En dépit des bouleversements engendrés par l'avènement du Covid-19 dans les tous les secteurs, le Maroc tente d'assurer l'approvisionnement en produits agricoles et alimentaires, et c'est le cas pour les légumineuses. Par conséquent, la suspension des droits d'importation des légumineuses vise à garantir l'approvisionnement régulier et suffisant de ces légumineuses sur le marché national à des prix raisonnables.

Pour le pois chiche qui reste un produit largement consommé durant le mois sacré du ramadan, la suspension devra ramener le prix de revient à l'importation à 1.150 DH/Ql. Actuellement, celui-ci est d'environ 1.640 DH/Ql. Les importations proviennent essentiellement de l'Inde et de l'Espagne. Pour les lentilles, les prévisions du gouvernement s'attendent à ce que le prix de revient de cette denrée de base baisse de manière importante. Ainsi, il pourrait s'établir à 720DH/Ql. Il est à souligner que les importations de lentilles sont soumises à une TVA de 20%. De plus, elles proviennent en grande majorité du Canada.

Pour les fèves, l'impact positif de la suspension des droits d'importation devra quant à lui améliorer la consommation de cette matière produite localement.

L'OFPPT ouvrira ses campus à l'agriculture : L'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFFPT) planche sur le développement de l'offre de formation dans le secteur agricole. Il doit recruter le 19 mai prochain une assistance technique afin de l'accompagner dans la réingénierie des filières existantes et l'ingénierie de nouvelles autres à créer selon l'approche par compétences. Coût de cette consultation : 12 millions de DH. Le processus devrait aboutir à la création de cinq filières agricoles dont la transformation et valorisation des plantes aromatiques et médicinales, le conseil agricole et technicien en production agricole. Rappelons que dans son plan de développement, l'OFPPT compte s'ouvrir sur de nouveaux métiers afin d'élargir son offre de formation et satisfaire tous les professionnels. Il s'agit notamment du digital/offshoring, la santé, la pêche, l'agriculture et les services à la personne.



TUNISIE

41 millions de dinars, censé destinés au secteur de l'agriculture, alloués au ministère de la santé
(<https://www.tunisienumerique.com/41-millions-de-dinars-cense-destines-au-secteur-de-lagriculture-alloues-au-ministere-de-la-sante/>)

Face à la faiblesse du budget du ministère de la Santé au titre de l'année en cours qui représente 7.1% de celui de l'Etat, le gouvernement et plusieurs autres parties sociales n'ont cessé de faire appel depuis la propagation du Covid-19, à la solidarité nationale à travers les dons et aux bailleurs de fonds pour des crédits supplémentaires afin de soutenir un secteur de la santé aux abois, d'une part et renflouer les caisses de l'Etat dans un contexte économique difficile, d'autre part.

Dans le but de consolider ces démarches, le ministère de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche vient d'annoncer que le vendredi 3 avril courant, que le ministre Oussama Kheriji a rencontré une délégation de la banque mondiale présidée par Tony Verheijen, représentant résident de l'institution financière internationale en Tunisie afin de restructurer des projets agricoles financés par la banque et l'allocation d'une enveloppe de 13 millions d'euros (41 millions de dinars) au budget du ministère de la Santé...

Il est à noter aussi que le secteur agricole n'est pas moins stratégique que le secteur de la santé et que toute manœuvre de transfert budgétaire, à ce niveau, relève du non-sens surtout que plusieurs alternatives sur le plan de la gestion des finances publiques pourraient constituer des solutions, même provisoires, dans certains cas de gaps et d'épuisement budgétaires.

Le ministre de l'Agriculture rassure sur les stocks du pays en blé.

Le ministre de l'Agriculture, Oussama Kheriji a affirmé, mardi 07 avril 2020, que l'opération d'approvisionnement en céréales de la Tunisie via le port de Radès se poursuit normalement malgré les conditions de confinement total.

Le ministre de l'Agriculture a également expliqué que les stocks de blé actuels suffisent pour deux mois, assurant que les quantités sur lesquelles des contrats ont été signés sont sécurisés et pourront combler les besoins de consommation entre 4 et 5 mois supplémentaires. Il a souligné que les approvisionnements seront réguliers.

Kheriji a rassuré les citoyens à l'égard du règlement du problème de l'approvisionnement du marché en semoule et en farine, qui sont principalement dus au monopole exercé par certains. Le ministre a également déclaré que le résultat de la décision de rouvrir les marchés de gros était rapide, entraînant l'abondance des produits sur les marchés et la tendance des prix de la plupart d'entre eux à la baisse, tels que les pommes de terre, les tomates et autres légumes.

Il a souligné l'importance de poursuivre et de resserrer la surveillance et la prévention de la santé sur les marchés de gros, bien qu'il ait noté lors de sa visite sur le marché de gros à Bir Kasaâ qu'il n'y avait pas un grand respect des mesures de prévention et de sécurité.